

# **Karaté Québec**

États financiers  
Au 30 juin 2023

Accompagnés du rapport de mission d'examen

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN DU PROFESSIONNEL EN EXERCICE INDÉPENDANT

---

Aux membres de  
**Karaté Québec,**

Nous avons effectué l'examen des états financiers ci-joints de **KARATÉ QUÉBEC** (Organisme), qui comprennent le bilan au 30 juin 2023 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité du professionnel en exercice

Notre responsabilité consiste à exprimer une conclusion sur les états financiers ci-joints en nous fondant sur notre examen. Nous avons effectué notre examen conformément aux normes d'examen généralement reconnues du Canada, qui exigent que nous nous conformions aux règles de déontologie pertinentes.

Un examen d'états financiers conforme aux normes d'examen généralement reconnues du Canada est une mission d'assurance limitée. Le professionnel en exercice met en oeuvre des procédures qui consistent principalement en des demandes d'informations auprès de la direction et d'autres personnes au sein de l'entité, selon le cas, ainsi qu'en des procédures analytiques, et évalue les éléments probants obtenus.

Les procédures mises en oeuvre dans un examen sont considérablement plus restreintes en étendue que celles mises en oeuvre dans un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, et elles sont de nature différente. Par conséquent, nous n'exprimons pas une opinion d'audit sur les états financiers.

### Fondement de la conclusion avec réserve

La direction de l'Organisme n'a pas comptabilisé les produits d'affiliations selon la comptabilité d'exercice, ce qui constitue une dérogation aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Si elle l'avait fait, elle aurait augmenté les revenus reportés et la contrepartie aurait affecté les résultats. La direction n'a pas été en mesure d'établir l'ajustement qui en aurait résulté.

### Conclusion avec réserve

Au cours de notre examen, à l'exception des incidences du problème décrit dans le paragraphe sur le fondement de la conclusion avec réserve, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que les états financiers ne donnent pas, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Karaté Québec au 30 juin 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Mallette S.E.N.C.R.L.* 1

Mallette S.E.N.C.R.L.  
Société de comptables professionnels agréés

Saint-Hyacinthe, Québec  
Le 1er décembre 2024

---

<sup>1</sup> CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A120556

# Karaté Québec

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2023

2022

### PRODUITS

Subventions (annexe A)	201 928 \$	165 468 \$
Compétitions, affiliations et autres (annexe B)	382 562	245 428
Placement Sport (annexe C)	63 750	120 544
	<b>648 240</b>	<b>531 440</b>

### CHARGES

Frais reliés au personnel	66 582	100 989
Subvention salariale d'urgence du Canada	-	(12 376)
Frais de cotisations	117 952	72 828
Frais de compétitions externes	143 700	113 990
Frais de compétitions internes	73 878	58 388
Frais des entraîneurs, formateurs et personnel de soutien	44 601	75 347
Frais des équipements de compétition	763	356
Frais d'arbitrage	40 854	35 105
Frais d'assurances	43 630	21 306
Frais d'exploitation	6 557	326
Frais reliés aux entraîneurs des équipes du Québec	1 096	16 093
Frais pour les autres activités	24 328	33 597
Frais informatiques	10 198	-
Placement Sport (annexe C)	63 750	120 544
Autres charges	-	15 265
Amortissement des immobilisations corporelles	6 259	7 900
	<b>644 148</b>	<b>659 658</b>

**EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES**                      **4 092 \$**                      **(128 218) \$**

## Karaté Québec

### ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2023

2022

	Investi en immobili- sations corporelles	Non affecté	Total	Total
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	<b>30 579 \$</b>	<b>129 729 \$</b>	<b>160 308 \$</b>	288 526 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<b>(6 259)</b>	<b>10 351</b>	<b>4 092</b>	(128 218)
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	<b>24 320 \$</b>	<b>140 080 \$</b>	<b>164 400 \$</b>	160 308 \$

# Karaté Québec

## BILAN

Au 30 juin

2023

2022

### ACTIF

#### ACTIF À COURT TERME

Encaisse	8 270 \$	120 237 \$
Créances (note 4)	272 785	162 729
Frais payés d'avance	90 456	4 832

371 511 287 798

#### IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)

24 320 30 579

395 831 \$ 318 377 \$

### PASSIF

#### PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement	51 068 \$	42 769 \$
Apports reportés	30 910	-
Revenus perçus d'avance - inscriptions	109 453	75 300
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 8)	40 000	-

231 431 118 069

#### DETTE À LONG TERME (note 8)

- 40 000

231 431 158 069

### ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles	24 320	30 579
Non affecté	140 080	129 729

164 400 160 308

395 831 \$ 318 377 \$

Pour le conseil d'administration :

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

# Karaté Québec

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2023

2022

### ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent (insuffisance) des produits sur les charges 4 092 \$ (128 218) \$

Élément sans effet sur la trésorerie

Amortissement des immobilisations corporelles 6 259 7 900

10 351 (120 318)

Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement

Créances (110 056) 41 419

Frais payés d'avance (85 624) 1 726

Dettes de fonctionnement 8 299 35 002

Apports reportés 30 910 -

Apports reportés - Programme Placement Sport - (65 752)

Revenus perçus d'avance - inscriptions 34 153 75 300

### DIMINUTION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

(111 967) (32 623)

ENCAISSE, début de l'exercice

120 237 152 860

ENCAISSE, fin de l'exercice

8 270 \$ 120 237 \$

### 1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'Organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, assure un leadership en matière de développement et de promotion du karaté au Québec. Il est un organisme sans but lucratif au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

### 2. CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Au cours de l'exercice, l'Organisme a adopté les nouvelles recommandations du Manuel de CPA Canada - Comptabilité relativement au chapitre 3400 « Produits ». Ce chapitre a été modifié afin de fournir des indications supplémentaires sur l'application de ses dispositions concernant la détermination des unités de comptabilisation, les accords à composantes multiples, la méthode de l'avancement des travaux, la présentation des produits sur la base du montant brut ou du montant net, les ventes à livrer et les frais ou paiements initiaux non remboursables.

Ces changements ont été appliqués rétrospectivement en accord avec les dispositions transitoires du chapitre et n'ont eu aucune incidence sur les montants comptabilisés, la présentation ou les informations à fournir aux états financiers.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

#### Base de présentation des états financiers

Les états financiers de l'Organisme ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

#### Comptabilisation des produits

L'Organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les produits d'affiliations sont comptabilisés lorsqu'ils sont encaissés.

Les produits de compétition et les autres revenus sont comptabilisés lorsqu'ils sont gagnés.

### 3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### **Apports de biens et de services**

Le fonctionnement de l'Organisme dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que l'Organisme ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

#### **Instruments financiers**

##### Évaluation des instruments financiers

L'Organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

##### Dépréciation d'actifs financiers

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision. La valeur comptable ajustée ne doit pas être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### **Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût.

L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode du solde dégressif aux taux suivants :

Équipement	20 %
Équipement informatique	30 %
Mobilier de bureau	20 %

#### **Dépréciation d'actifs à long terme**

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable, c'est-à-dire qu'elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de ces actifs. Une perte de valeur doit se calculer comme le montant de l'excédent de la valeur comptable d'un actif à long terme sur sa juste valeur.

# Karaté Québec

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2023

### 4. CRÉANCES

	2023	2022
Subventions gouvernementales	191 480 \$	145 781 \$
Placement Sport	46 882	-
Taxes à la consommation	34 423	16 948
	<b>272 785 \$</b>	<b>162 729 \$</b>

### 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2023	2022		
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Équipement	96 650 \$	73 442 \$	23 208 \$	29 010 \$
Équipement informatique	13 525	12 528	997	1 425
Mobilier de bureau	9 220	9 105	115	144
	<b>119 395 \$</b>	<b>95 075 \$</b>	<b>24 320 \$</b>	<b>30 579 \$</b>

### 6. EMPRUNTS BANCAIRES

L'Organisme dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 20 000 \$, portant intérêts au taux de 12,20 % et renouvelable annuellement. Il dispose également d'une facilité de crédit sous forme de carte de crédit d'un montant autorisé de 10 000 \$, portant intérêts au taux de 12,20 %.

### 7. APPORTS REPORTÉS - PROGRAMME PLACEMENT SPORT

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique et destiné à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent.

# Karaté Québec

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 30 juin 2023

### 7. APPORTS REPORTÉS - PROGRAMME PLACEMENT SPORT (suite)

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2023	2022
<b>SOLDE</b> , début de l'exercice	- \$	65 752 \$
Montant comptabilisé à titre de produits de l'exercice	<b>(63 750)</b>	(120 544)
Montant reçu au cours de l'exercice	<b>16 868</b>	54 792
Montant enregistré à recevoir	<b>46 882</b>	-
<b>SOLDE</b> , fin de l'exercice	- \$	- \$

### 8. DETTE À LONG TERME

	2023	2022
Emprunt, garanti par le gouvernement du Canada dans le cadre du programme Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes, sans intérêts ni modalités de remboursement jusqu'au 18 janvier 2024, portant intérêts au taux de 5 % par la suite, échéant en décembre 2026.	<b>40 000 \$</b>	40 000 \$
Portion échéant au cours du prochain exercice	<b>40 000</b>	-
	- \$	40 000 \$

Le remboursement en capital de la dette à long terme à effectuer au cours du prochain exercice est de 40 000 \$.

### 9. FONDS DE DOTATION PLACEMENT SPORT

L'Organisme cède la propriété de 20 % des dons admissibles à Placement Sport, ainsi que 20 % de l'appariement correspondant reçu en vertu de ce programme à la Fondation Grand Montréal.

Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'Organisme, car la propriété et la gestion ont été cédées à la Fondation Grand Montréal pour une période minimale de 10 ans. Au 30 juin 2023, la juste valeur marchande des sommes cédées à la Fondation Grand Montréal s'élève à 99 967 \$ (2022 - 84 004\$).

### 10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La survie de l'Organisme dépend principalement des apports reçus à titre de subvention. Rien n'indique que les sommes provenant de ces sources pourraient, dans un avenir prévisible, diminuer de façon significative.

### 11. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### **Risque de crédit**

Le risque de crédit correspond au risque de perte financière pour l'Organisme si une contrepartie manque à ses obligations.

Le risque de crédit découle principalement des créances, principalement constitué de subventions gouvernementales.

#### **Risque de liquidité**

Le risque de liquidité est le risque que l'Organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'Organisme est exposé à ce risque principalement en ce qui a trait à ses dettes de fonctionnement et sa dette à long terme.

L'Organisme gère son risque de liquidité en surveillant de façon constante les flux de trésorerie réels et prévus et en assurant la concordance des échéances des actifs et passifs financiers.

# Karaté Québec

## ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 30 juin

2023

2022

### A - SUBVENTIONS

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport		
Programme de soutien au développement de l'excellence	99 132 \$	110 209 \$
Programme de soutien aux fédérations sportives québécoises	86 977	45 259
Institut National du Sport du Québec		
Programme de soutien aux centres régionaux d'entraînement unisport	10 000	10 000
Autres subventions	5 819	-
	<hr/>	<hr/>
	201 928 \$	165 468 \$

### B - COMPÉTITIONS, AFFILIATIONS ET AUTRES

Activités	9 000 \$	880 \$
Affiliations	155 487	45 687
Compétitions externes	91 440	119 436
Compétitions internes	126 125	79 096
Autres revenus	510	329
	<hr/>	<hr/>
	382 562 \$	245 428 \$

### C - PLACEMENT SPORT

Produits		
Revenus de dons admissibles	12 452 \$	11 038 \$
Fonds de réserve	51 298	106 285
Revenus d'intérêts	-	3 221
	<hr/>	<hr/>
	63 750	120 544

Charges		
Coordination de la mise en oeuvre du modèle de développement des athlètes	7 418	9 879
Diffusion de l'information	868	-
Dépenses de fonctionnement	13 868	46 529
Formation et perfectionnement du personnel rémunéré et bénévole	-	4 500
Régie ou soutien technique et professionnel de l'organisme sélections, Coupe Québec, Coupe Marc Hamon	41 081	40 634
Soutien et encadrement du mentorat pour les entraîneurs et les officiels en vue de l'obtention de leur certification	-	19 002
Vie associative et démocratique	515	-
	<hr/>	<hr/>
	63 750	120 544

Excédent des produits sur les charges	- \$	- \$
---------------------------------------	------	------